



Le 27 juillet 2022, à Châteaudun.

**L'intersyndicale
SPS, FO, UFAP.**

Lettre Ouverte

À

Monsieur le Directeur Interrégional
Des Services pénitentiaires de DIJON

Objet : réévaluation de l'Organigramme de référence des effectifs de Surveillant(e)s

Monsieur le Directeur Interrégional,

Depuis plusieurs années, les personnels du Centre de Détention de Châteaudun n'ont eu de cesse de prouver leur loyauté envers l'Administration Pénitentiaire. Ils ont montré un investissement sans faille pour les missions voulues par l'institution.

C'est ainsi qu'en l'espace de 2 ans, de nombreux chantiers pour sécuriser l'établissement ont été entrepris comme la mise en place de bardage dans les couloirs de circulation entre les bâtiments, le déploiement de caméras permettant de renforcer le dispositif de vidéosurveillance préexistant ou encore la sécurisation du glacis.

Durant cette période, des nouveaux projets ont également vu le jour. En juin 2019, l'Unité pour Détenus Violents (UDV) a été inaugurée sur notre établissement. En septembre 2019, la mise en place du surveillant acteur a été rendu possible grâce au dévouement d'agents expérimentés. En septembre 2021, il a été décidé de la mise en place de l'Équipe Locale de Sécurité Pénitentiaire (ELSP).

L'UDV de l'établissement est une réussite totale car il est cité, lors du COPIL National UDV, comme LA référence nationale concernant la qualité de prise en charge des personnes détenues mais également la qualité des activités mises en place comme la médiation animale, la gestion du stress et des émotions, l'art-thérapie ou le sport entre autres. C'est également l'UDV qui a le taux d'occupation le plus haut au niveau national. Cela s'explique par le fait que les détenus présents viennent également d'autres Directions Interrégionales.

Ce succès provient sans aucun doute de l'éloignement avec la détention classique, qui empêche tous contacts entre eux. Malheureusement, cet isolement ne permet pas au personnel de coopérer avec les autres secteurs.

L'UDV a été installé sur un secteur déjà existant qui était autrefois le Quartier d'Accueil et d'Evaluation (QAE). Ce quartier nécessitait la présence d'1 agent par service de jour, constituant une équivalence agents de 2,78. Ce remaniement a modifié sensiblement le besoin en personnels sur ce secteur.

Selon la doctrine de l'UDV, le comportement des détenus est observé durant 2 semaines incluant des mesures de sécurité renforcées notamment lorsque l'affectation au sein de l'UDV fait suite à un passage au Quartier Disciplinaire (QD) pour des violences physiques. De plus, elle indique que la prise en charge des détenus doit se faire par 2 surveillants accompagnés d'un premier surveillant au minimum.

Pour le personnel, la sensibilité de ce quartier nécessite une formation spéciale concernant le protocole et les techniques d'interventions. Afin d'assurer au mieux les mouvements, la présence quotidienne de 3 agents par service de jour est indispensable. Aussi, la généralisation du surveillant acteur n'est pas galvaudée par les personnels de ce secteur. Néanmoins, il est très difficile de concilier les missions de prise en charge avec celles des nombreuses activités mises en place.

En effet, chaque mouvement vers un autre secteur (parloir, unité sanitaire, greffe...) est encadré par les 3 surveillants en poste. Ce qui ne laisse irrémédiablement cette unité orpheline en personnel durant ces mouvements. Une nouvelle salle d'activité va prochainement voir le jour pour accorder aux détenus des activités supplémentaires.

Pour bénéficier d'une efficacité optimale, l'ajout de 2 agents supplémentaires serait plus conforme pour répondre à toutes les attentes de l'institution et demeurer un exemple à suivre pour les autres établissements.

En positionnant 5 agents par service de jour, cela correspondrait à une équivalence agents de 13,89. Ainsi, 3 agents seraient mobilisés pour la prise en charge sécuritaire, 1 agent serait en charge des activités notamment lors de la formation « RESPIRE » en lien avec le SPIP et permettant au détenu d'apporter une réflexion sur son parcours, et 1 agent serait le garant de la sécurité en assurant l'ouverture des différentes grilles ainsi que le visionnage en direct de la vidéosurveillance.

L'établissement de Châteaudun ne cache pas sa fierté d'être le porte drapeau concernant la création des UDV. Pour continuer sur cette voie et améliorer toujours plus l'efficacité de ce secteur, il est primordial d'abonder l'Organigramme de Référence à hauteur de 11 agents (13,89-2,78).

L'apport d'un premier surveillant serait également bénéfique pour encadrer de manière efficace les différents mouvements.

Sachant l'intérêt que vous portez à votre personnel, les Organisations Syndicales dans leurs ensembles espèrent une réponse positive à cette demande légitime.

Secrétaire local
SPS



secrétaire local
F.O.



secrétaire local
U.F.A.P. Unsa Justice



Copie à :

- Monsieur le Chef d'établissement de Châteaudun,
- Aux personnels de Surveillance de Châteaudun.